

Trois des cinq « établissements-terrain » de mes recherches de doctorat permettent de réfléchir au problème des inégalités socio-spatiales d'éducation, aux phénomènes de ségrégation et aux conséquences pour les parcours scolaires des jeunes : un établissement parisien (A) qualifié de « lycée poubelle » au point qu'un parent ait récemment menacé de porter plainte si l'on y mettait son enfant et que plusieurs informateurs m'aient dit « si vous dites que c'est un lycée poubelle, votre enquête ne sera plus du tout anonyme », un lycée parisien (B) distant de 500 mètres du précédent, organisé très différemment et ne souffrant pas des mêmes difficultés de réputation mais accueillant une population très similaire à la précédente en terme de classe sociale notamment et un établissement alternatif des quartiers Nord de Marseille (C), accueillant dans d'excellentes conditions matérielles une population très en difficulté (d'un niveau scolaire globalement moindre que les établissements précédents), de même âge que les lycées précédents (16-25 ans).

Les données collectées proviennent principalement de rencontres régulières pendant 2 ans avec des jeunes scolarisés dans ces établissements lors du premier entretien, mais également d'entretiens avec les équipes pédagogiques et administratives et, lorsqu'il en a existé, sur des études ou statistiques des établissements. Les entretiens ont pu être collectifs ou individuels. Les jeunes suivis individuellement sont au nombre de dix pour les deux établissements parisiens et cinq pour l'établissement marseillais. Une partie des jeunes suivis a cependant interrompu ses études durant la période d'observation mais ont été suivis malgré tout sur la période de deux ans, avec prise en compte du détachement ou de l'attachement à l'établissement.

Plusieurs informateurs avaient conservé leurs bulletins scolaires sur plusieurs années et ont accepté de me les montrer. Les équipes administratives des lycées (B) et (C) m'ont permis de consulter leurs dossiers.

Je m'appuie également sur d'autres études analysant la ségrégation spatiale et en particulier « L'école et la Rue : Fabriques de délinquance » de Benjamin Moignard qui compare (entre autre) les phénomènes de ségrégation dans un collège Français et dans un établissement scolaire d'une favela brésilienne et « L'expérience des collégiens. Ségrégations, médiations, tensions. » d'Yves Careil qui compare trois collèges de la région nantaise.

Je propose des pistes d'explication sur la construction d'une ambiance d'établissement, d'une réputation, la construction des bandes (en tant qu'elles participent de la réputation de l'établissement et qu'elle est permise par la ségrégation **interne** à l'établissement), et les phénomènes de choix d'un établissement lié à des facteurs réels ou imaginaires (d'un imaginaire qui serait à la fois partagé et performatif) ainsi que l'impact ou non sur la scolarité dans les établissements.

Indirectement, cette comparaison pose la question des classes de niveau, des modes de gestion de l'hétérogénéité et de la réputation et montre l'impact de l'organisation interne de l'établissement.

Les deux établissements parisiens, par leur proximité à la fois sociale et spatiale, sont particulièrement pertinents à comparer tandis que l'établissement marseillais, par ses différences importantes en matière de gestion et d'accueil, permet de constater, à l'inverse, que la ségrégation spatiale et sociale ne nuit pas toujours aux parcours des jeunes lorsqu'il n'y a pas de ségrégation en interne.